

**ANNEXES INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES  
DERIVEURS – 2021-2024**

*Régate Minime Printemps  
Samedi 11 Mars 2023 - Port Breton  
Sport Nautique de l'Ouest – 5B*

**3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est dans le club house du SNO ; ils seront également mis en ligne à l'adresse <https://www.snonantes.fr/event-details/regate-minimes-printemps-opti-openskiff-rsfd-i-grade-5b>.
- 3.2 Le PC course est situé au club house téléphone : 02 40 50 81 51 email: info@snonantes.fr.

**4. CODE DE CONDUITE**

- 4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent gérer tout équipement par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

**5. SIGNAUX FAITS A TERRE**

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club house.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 15 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

**6. PROGRAMME DES COURSES**

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe	Classe
11 mars 2023	OPTI	Open Skiff	RSFD

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est **14hr30**.

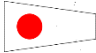

**7. PAVILLONS DE CLASSE**

Les pavillons de classe sont :

Classes	OPTI	Open Skiff	RSFD
Pavillon de classe	Pavillon OPTI	Pavillon Open Skiff	Pavillon 420

**9. LES PARCOURS**

- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont :

Signal	Parcours
Pas de signal	Parcours banane
	Parcours trapèze extérieur
	Parcours trapèze intérieur

**10. MARQUES**

- 10.1

Départ	Parcours	Arrivée
Bouée jaune ou blanche	Bouée cylindrique jaune	Bouée rouge avec un Pavillon Bleu monté sur hampe

**12. LE DEPART**

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

**14. L'ARRIVEE**

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

**15. SYSTEME DE PENALITE**

15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

15.2.1 Pour toutes les classes, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

**16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES**

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup>	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup> (intérsérie ou groupes temps compensé)
Toutes	20 min	30 min	30 min

16.2 Les bateaux ne finissant pas 15 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

**17. DEMANDES D'INSTRUCTION**

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au club house.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé 1 étage du bâtiment d'accueil. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

**18. CLASSEMENT**

18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

Quand trois courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information à 13hr30, et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

**24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

**26. PRIX**

Des prix seront distribués à la discrétion de l'AO

**Arbitres désignés :**

Président-e du comité de course :

Président-e du jury :

**ANNEXE ZONES DE COURSE**

*Voir AC annexe 1*

**ANNEXE PARCOURS**

*Voir AC annexe 2*